



Conférence de presse – Jeudi 23 janvier 2014 à Lacanau (33)

Erosion du littoral : quelles suites donner aux événements récents survenus sur le littoral aquitain ?

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, **et Renaud Lagrave**, vice-président du Conseil régional en charge du Tourisme et président du GIP Littoral Aquitain, **tiendront une conférence de presse ce jeudi 23 janvier 2014 à 11h30 à Lacanau (33) qui portera sur le littoral aquitain et les priorités et propositions à mettre en œuvre pour le préserver** (Office de Tourisme de Lacanau Océan – Place de l'Europe).

Cette conférence de presse sera **suivie d'une visite de terrain visant à constater les dégâts survenus sur le littoral** suite à la **succession de houles très importantes conjuguées à de grands coefficients de marée** en ce début d'année (*séquence photos – interviews possibles durant la visite*).

En effet, après les importantes houles, **l'Aquitaine n'est pas à l'abri d'autres importantes érosions cet hiver**. Les prochaines grandes marées prévues prochainement risquent d'ailleurs de poursuivre l'œuvre d'érosion des cordons dunaires, surtout si elles sont combinées à des conditions océaniques et/ou météo défavorables. **Les périodes du 1^{er} février 2014** (coefficients 113 / 114) **et du 2 mars 2014** (coefficients 114 / 115) **sont en particulier à craindre**.

Ainsi, seront annoncées **des propositions à court terme**, comme inciter les communes à s'inscrire au régime de catastrophe naturelle et appuyer cette demande auprès du Gouvernement, **et à long terme**, notamment grâce à l'outil qu'est le GIP Littoral Aquitain.

En effet, depuis juin 2012, l'Aquitaine s'est dotée d'une stratégie régionale de gestion de la bande côtière et d'adaptation à l'érosion marine. Trois années de travaux au sein du GIP Littoral Aquitain ont été nécessaires pour aboutir à une vision partagée entre l'Etat et les collectivités de la gestion des risques côtiers. Cette stratégie régionale a été élaborée, afin d'éviter les réponses précipitées à des situations de crise souvent contraires à un aménagement durable et donc de limiter la survenue de situations d'urgences par l'anticipation, en combinant actions de prévention et planification d'actions d'adaptation au recul du trait de côte.

Au 1^{er} janvier 2014, soit à peine un an et demi après la validation de cette stratégie régionale, **les 7 collectivités¹ concernées par l'érosion se sont lancées dans l'élaboration d'une stratégie locale**. Ainsi, **Jean-Michel David**, maire de Lacanau, également présent à cette conférence de presse, présentera sa stratégie.

Contact presse :

Conseil régional d'Aquitaine : Rachid Belhadj

05 57 57 02 75 - 06 18 48 01 79 / presse@aquitaine.fr

Facebook : RegionAquitaine - Twitter : @RegionAquitaine

¹ Communauté de communes de la Pointe du Médoc, Mairie de Lacanau, Communauté de communes de Mimizan, Agglomération Sud Pays Basque, Agglomération Côte Basque - Adour, Mairie de Capbreton et Mairie de La Teste-de-Buch (avec les Mairies de Lège-Cap-Ferret, Biscarosse et du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon).